

BARILLET Christian
Conseiller municipal
Groupe d'opposition Sainte Maure 2020
22, rue du Petit Vaux
37800 Sainte Maure de Touraine

Sainte Maure de Touraine le 12 aout 2016

Monsieur le maire le Sainte Maure de Touraine
Hotel de Ville

Objet : gens du voyage

Monsieur le Maire,

L'occupation de plus en plus fréquente et de plus en plus provocatrice du Parc Robert Guignard par les gens du voyage constitue une gêne majeure pour les habitants de la commune et pour les touristes. Depuis de nombreuses années ce lieu a fait l'objet d'améliorations constantes de la part des municipalités et vous avez-vous-même poursuivi cette démarche qui a permis d'obtenir un classement deux étoiles pour le camping.

Le séjour de nombreuses caravanes au cœur même du parc ne peut être accepté.

Face à cette situation nous vous conseillons vivement de rouvrir le terrain provisoire situé à côté de l'ancien abattoir. Il a fait la preuve de son efficacité. Joël Guitton, Bertrand Marcatel et moi-même sommes volontaires pour participer à une surveillance collective permanente (une visite chaque jour) qui a montré son efficacité.

La mobilisation du terrain situé à Bellevue est aussi une solution que vous semblez envisager pour un terrain provisoire mais nous vous rappelons qu'elle avait été écartée compte tenu de la proximité de la zone d'activité et de celle de la RD 910 qui exige un dispositif de protection.

Par ailleurs nous vous conseillons surtout de reprendre le projet de création d'une aire d'accueil permanente dans la boucle de l'échangeur de l'autoroute, un projet qui répond aux différentes attentes, qui a été rendu possible par la loi Borloo sur l'économie du foncier et qui a le soutien du Sous-préfet. Il s'agit là d'une opportunité exceptionnelle. Si cette compétence relève de la communauté de communes, vous en avez la responsabilité en tant que Vice-président en charge de ce dossier.

Le passage des gens du voyage à Sainte Maure de Touraine est historique et vous ne pouvez que le respecter en veillant à ce que leur séjour se fasse en harmonie avec les habitants.

Il est temps, Monsieur le Maire, de cesser de tergiverser et d'assumer pleinement vos responsabilités. Nous vous en serions reconnaissants.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.



Christian BARILLET